

DROITS D'INSCRIPTION ET COTISATIONS

La participation aux activités organisées par ARCHIPEL demande **l'acquittement d'un droit d'inscription annuel de 35 € et d'une cotisation** payable au trimestre ou à l'année.

COTISATION	ANNUELLE	TRIMESTRIELLE
Réduite (*)	115 €	52 €
Normale	160 €	72 €
INSCRIPTION	35 €	35 €

(*) étudiants, demandeurs d'emploi

La cotisation annuelle peut être réglée en trois fois : il suffit pour cela de remettre trois chèques à l'inscription, ceux-ci seront encaissés en début de chaque trimestre.

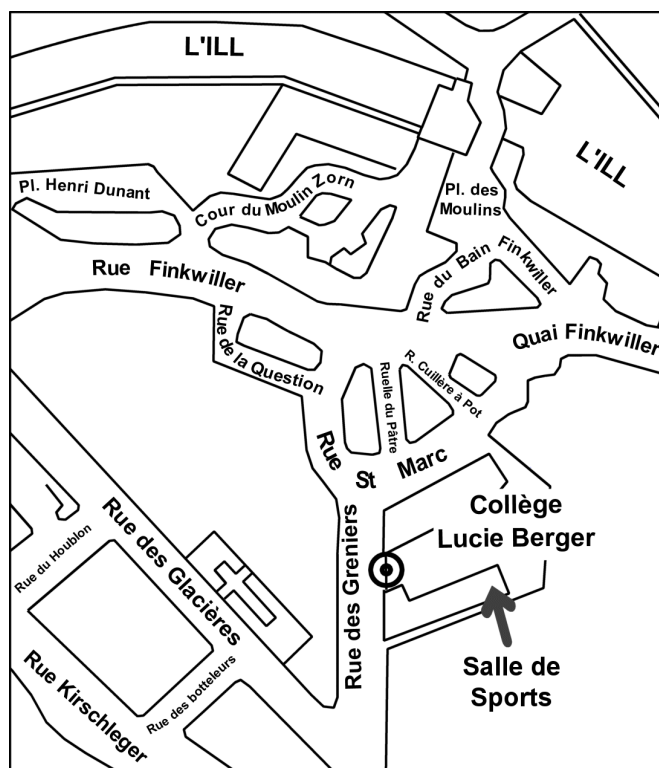
CLAUSES PARTICULIERES

◆ ARCHIPEL entretient des relations privilégiées avec d'autres associations ayant les mêmes objectifs. Les membres de ces autres associations ont accès aux cours d'ARCHIPEL à un tarif réduit.

◆ Dans le cas où plusieurs membres d'une même famille (premier degré, couple) s'inscrivent à ARCHIPEL, le deuxième membre et les suivants paient demi-tarif sur les cotisations les moins élevées.

N.B. : Les cotisations ne sont pas divisibles au prorata du nombre de cours suivis.

LIEU



Collège Lucie Berger

7, rue Saint Marc
67000 STRASBOURG

Sonnette « Salle Haerter », au niveau du grand portail situé
rue des Greniers

RENSEIGNEMENTS

Site : <http://taiji.archipel.free.fr>

e-mail : taiji.archipel@gmail.com



Siège :
Maison des Associations
1a, Place des Orphelins
67000 STRASBOURG

e-mail : taiji.archipel@gmail.com

Site : <http://taiji.archipel.free.fr>

Découvrir le
TAI JI QUAN

en conciliant

Santé et Art Martial

PRESENTATION

« Souvenez-vous bien du but principal qui est la prolongation de la vie et le non-vieillessement ».

On ne peut définir de manière plus concise les objectifs du Tai Ji Quan, art martial chinois qui vise à renforcer nos capacités de réaction face aux agressions extérieures et aux atteintes de la maladie et du vieillissement.

École et Art du Mouvement, le Tai Ji Quan apprend à mouvoir le corps et, plus subtilement, l'énergie qui habite ce corps. Par ses exercices lents, il vise à permettre au pratiquant la mobilisation consciente de cette énergie pour, à son gré, se défendre, se détendre, se prévenir des maladies ou, tout simplement, vivre plus pleinement.

La réalisation de ces objectifs passe d'abord par l'apprentissage et la répétition inlassable d'un enchaînement où les mouvements allient décontraction, souplesse, équilibre, précision, fluidité, esprit apaisé et respiration harmonieuse. En parallèle, la pratique avec partenaire (tui shou) enseigne une utilisation efficace du corps qui ne fasse pas appel à la force physique, développe l'écoute et dénoue les tensions enfouies. Enfin, la pratique des armes affine le sens de l'équilibre et constitue un travail spécifique de renforcement de l'énergie interne.

D'après un ancien adage, la compréhension du Tai Ji Quan nécessite dix mille heures de pratique. L'association ARCHIPEL vous propose de commencer avec elle un voyage passionnant au sein de l'ancienne forme Yang.

L'enseignement de cette forme est connue sous le nom officiel de « Transmission secrète de la famille Yang ». Il contient de manière explicite les applications martiales des mouvements qui sont d'ordinaire occultées des formes « publiques » les plus répandues de nos jours. Mr. Wang Yen Nien, décédé à Taiwan en 2008 à l'âge de 94 ans, a transmis cette forme un moment menacée de disparition. Elle serait pourtant, d'après la tradition orale, l'ancêtre de toutes les formes « publiques » de l'école Yang.

Voyage et aventure, le Tai Ji Quan permet à chacun d'exhumer ses richesses intérieures en sommeil. Les seules limites à cette découverte sont celles que nous nous fixons...

PRATIQUE

Les cours de l'association ont lieu au collège Lucie Berger. Ils débutent aux horaires indiqués ci-dessous (**merci d'arriver 10 minutes avant le début du cours pour pouvoir commencer celui-ci à l'heure**). Ils sont assurés en parallèle par des enseignants distincts. Les cours sont suspendus pendant les congés scolaires.

	18h45 à 20h45	
Lundi	Tui Shou	Epée (avancés)
Mercredi	Tai Ji Quan Débutants 1er et 2ème duan	Tai Ji Quan 3ème duan
Vendredi	Tai Ji Quan Débutants et avancés	Epée
		Eventail

Les cours 1^{er} Duan, 2^{ème} Duan (I) et 2^{ème} Duan (II) correspondent, de manière très approximative, à un, deux et trois ans d'apprentissage.

Les cours de Tui Shou sont centrés sur la pratique avec partenaire et sur les applications potentielles des mouvements codifiés de la forme. Les débutants enthousiastes y sont les bienvenus.

DEBUT DES COURS :

MERCREDI 18 SEPTEMBRE 2024

Les inscriptions sont prises pendant les heures normales des cours. Pour s'inscrire, il suffit :

- ◆ de remplir le bulletin d'inscription ci-joint,
- ◆ d'y joindre un certificat médical mentionnant l'absence de contre indication à la pratique,
- ◆ d'acquitter le droit annuel d'inscription + la cotisation (trimestrielle ou annuelle suivant le cas, tarifs au dos du bulletin d'inscription).

BULLETIN D'INSCRIPTION

Nom.....

Prénom

Date de Naissance

Adresse

.....

.....

Téléphone

E-Mail.....

Je m'inscris à l'association ARCHIPEL et je choisis de régler ma cotisation :

- Au trimestre
- A l'année

Mon inscription entraîne mon adhésion aux statuts de l'association ainsi qu'à son règlement intérieur et mon acceptation des clauses du contrat d'assurances souscrit dans le cadre de cette inscription. Je sais que ces textes sont à ma disposition pour consultation sur simple demande de ma part :

- Je joins un certificat médical, condition obligatoire à ma souscription au contrat d'assurance.

Date et signature avec mention « Lu et Approuvé »